

30 MARS 1978.-
=====

LE TREPOT .-(76)
oooooooooooo

HEURE : de 20 H 00 à 21 H 15
(heure d'hiver)

TEMOINS : Mme HUBER C. 28 ans. M. HUBER P., 30 ans, agent commercial. M. MAISON C. gardien de la paix. M. WOZNIAK E. gardien de la paix.

CONDITIONS METEOROLOGIQUES : Nuit mais ciel clair avec nuages noirs. Pas de vent, ni de pluie.

LES FAITS : A 20 H 00, Mme HUBER est dans sa cuisine et regarde par la fenêtre elle est dans son appartement situé au 2ème étage sur le Front de Mer, c'est à dire orienté au NORD.OUEST.

Pas très loin, entre 500 et 800 mètres, elle voit une boule jaune et pense d'abord à un avion. Cette boule a à l'œil nu, la grosseur d'un ballon de foot ball (ou de la pleine lune). Elle prend ses jumelles (8 X25) et constate que l'objet remplit entièrement le champ de celles-ci et qu'il a, en fait un pourtour rouge et que l'intérieur de la boule est verdâtre, mouvent, dense, donnant l'impression "d'alvéoles d'abeilles". Elle aperçoit aussi 2 petits objets r rouges de la grosseur d'une pièce de 20 centimes de chaque côté de l'objet principal.

La petite boule rouge, située à gauche se sépare de l'ensemble et se déplace rapallèlement à la mer vers la falaise Elle restera à la verticale de celle ci jusque vers 21 H 45. Sa couleur est changeante : bleu, rouge, jaune.

Celle qui est à droite reste près de l'objet principal et ne change pas de couleur. Tout ceci est observé par Mme HUBER dans un silence total.

La télévision est normale et l'image n'est pas brouillée. A 20 H 20, elle téléphone au commissariat de police du TREPORT et, à 20 H 25, deux gardiens de la paix, Messieurs MAISON et WOZNIAK arrivent chez elle en même temps que M. HUBER. L'objet est alors de la grosseur d'une pièce de 5 francs, au même endroit et son aspect est toujours le même : boule jaune à l'oeil nu, aux jumelles, boule verte à l'intérieur avec un pourtour rouge. Les 2 petites boules sont encore là. De 20 H 25 à 20 H 45, la grosseur de l'objet diminue par paliers. Tout cela donne l'impression d'une fuite de l'objet dans l'axe visuel des témoins, en plusieurs étapes successives avec des arrêts.

Avant de disparaître, à 20 H 45, la grosse boule passe du rouge au jaune avec du vert, selon M. HUBER. La petite boule de droite s'éloigne en même temps que la grosse boule et disparaît environ 10 minutes après celle-ci.

COMPLEMENTES :

- Un avion est passé vers 20 H 35 : c'était un petit avion avec des feux rouges et verts clignotants et qui se déplaçait régulièrement; Selon M. et Mme HUBER, la confusion n'était pas possible avec les objets observés.
- Aux alentours du Tréport, il n'y a pas d'installations militaires ou scientifiques particulières.
- Pas de faille géologique à proximité.
- Pas de coupure de courant au Tréport, mais il y en a eu, entre 20 H 30 et 21 H à 12 km du Tréport, à MONCHY.
- La montre de M. HUBER marche toujours normalement.
- Pas de réactions physiques.

RAPPORT DES DEUX GARDIENS DE LA PAIX.

..... Il s'agissait d'une sphère de dimensions équivalentes

à 5 fois celle de l'étoile polaire environ, ceci à l'oeil nu et d'une intensité lumineuse anormale. Elle était de couleur orange vif, sur le pourtour, l'intérieur bleu vert très scintillant faisait comme un nid d'abeilles.

a " II h " et à " 2 h " de cet objet étaient situés deux points brillants de la taille d'une étoile normale.

L'ensemble du phénomène , initialement situé au NORD.OUEST de notre point d'observation, au-dessus de la mer, s'est déplacé dans un même mouvement sur un axe EST.OUEST vers l'horizon. A 20 H 45, la sphère principale et le point scintillant situé à " II h de celle-ci ont cessé d'être visibles. Par contre, le 3ème élément de cet ensemble celui qui se trouvait à " 2 h " de la sphère centrale s'est déplacé d'OUEST en EST pour se stabiliser à la verticale des falaises.

Le phénomène a progressivement disparu tout en restant immobile , aux environs de 22 Heures."

NOTES PERSONNELLES DE L'ENQUETEUR : J'ai rencontré M; et Mme HUBER, le Mercredi 5 Avril 1978 et ces deux témoins m'ont donné l'impression de chercher à coopérer avec moi pour bien m'expliquer et me décrire ce qu'ils ont vu.

Ce ne sont pas eux qui ont contacté la presse locale mais le journaliste qui est allé les trouver après avoir été prévenu par le commissariat de police.

Je me suis rendu au Commissariat de police du Tréport et j'y ai été reçu très cordialement par le commissaire qui m'a laissé prendre connaissance du rapport des deux gardiens de la paix. ~~Mais~~ Je n'ai pas pu rencontrer ces derniers car ils étaient au repos pour plusieurs jours.

ENQUETE PAR LA DELEGATION DE L'EURE (LDLN)

LDLN N° I78 (OCTOBRE 1978) P. 29? 30.